



Appel de projets – Valorisation de la diversité

Arrondissement Le Sud-Ouest



Mai 2017

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ DU MANDAT.....	3
1. DESCRIPTION DE L'APPEL DE PROJETS.....	4
1.1 OBJECTIFS DU PROJET.....	4
2. SOUTIEN DE L'ARRONDISSEMENT.....	5
3. ADMISSIBILITÉ.....	5
3.1 CRITÈRES DE SÉLECTION.....	5
3.2 DOCUMENTS À REMETTRE.....	5
4. Échéancier.....	5

RÉSUMÉ DU MANDAT

À la suite de plusieurs attentats internationaux, l'arrondissement du Sud-Ouest a dénoncé ces actes, à travers la rédaction de 3 résolutions. L'Arrondissement s'est aussi engagé à renforcer la lutte contre le racisme et le renforcement de la cohésion sociale et pour ce faire, il a décidé de prolonger d'une année le soutien financier offert en 2016 aux milieux pour continuer de promouvoir le Vivre ensemble.

Les nombreuses initiatives réalisées au fil des décennies par les milieux et le succès de l'événement de 2016 confirment le besoin de continuer ces efforts.

L'Arrondissement propose donc de soutenir des stratégies rassembleuses par quartier qui permettraient aux citoyens de rencontrer et de découvrir d'autres personnes, d'autres communautés et de favoriser la construction de ce vivre ensemble.

Les organismes qui obtiendront un soutien financier devront assurer la planification, la promotion, la recherche de financement additionnel, la gestion ainsi que le bon déroulement de la stratégie proposée.

Le projet s'inscrit dans le cadre de l'animation du domaine public de l'Arrondissement et dans son plan d'Action intégré de développement social 2016-2020.

1. DESCRIPTION DE L'APPEL DE PROJETS/STRATÉGIES

1.1 OBJECTIFS

- Valoriser l'apport des immigrantEs au Sud-Ouest, à ses quartiers;
- Valoriser l'apport de chacun, actuellement;
- Reconnaître l'autre;
- Apprendre de l'histoire de son quartier, renforcer le sentiment d'appartenance à son quartier, ses voisins.

1.2 PÉRIODE OPÉRATIONNELLE

La stratégie proposée pourra être réalisée sur une journée (ex. : Festival musical et/ou gastronomique, Fête de quartier, etc.), ou sur plusieurs journées (ex. : série d'ateliers, de rencontres, festival de film, etc.) à des heures et à des dates à préciser (entre le mois de juillet et de décembre 2017), le tout en coordination avec les milieux et l'équipe des événements de l'Arrondissement de manière à ne pas affecter la programmation des activités prévues.

L'organisme devra, dans son activité :

- Rappeler par l'histoire l'impact positif d'immigrantEs ayant construit nos quartiers;
- Faire la promotion de la signature de la déclaration sur la valorisation de la diversité en la diffusant et la faisant signer par un maximum de citoyens/commerçants;
- Inclure dans les activités programmées l'utilisation d'une « boîte à outils »¹ afin de valoriser des acteurs d'origines diverses engagéEs dans leur communauté.

1

- **Une « boîte à outils »** Série d'objets et de graphismes permettant de valoriser des acteurs d'origines diverses engagéEs dans leur communauté et d'amenant les citoyenNEs à réfléchir sur l'exclusion et le sentiment d'exclusion ainsi que sur l'impact individuel et collectif que ceci a.

2. SOUTIEN DE L'ARRONDISSEMENT

L'arrondissement accordera à l'organisme une contribution maximale de 5 000 \$ par quartier pour la mise en place de la stratégie « Valorisation de la diversité » choisie.

L'arrondissement s'engage à fournir à l'organisme :

- les permis d'événement public nécessaires pour la durée de l'événement;
- La signalisation nécessaire pour l'événement;
- La logistique nécessaire à la sécurité et à la propreté (barricades, poubelles, nettoyage, etc.), incluant les liens avec le SPVM;
- De la visibilité via ses outils de communication, pour faire la promotion de l'événement.
- Une boîte à outils (voir page 4)

3. ADMISSIBILITÉ

3.1 CRITÈRES DE SÉLECTION

- Être un OSBL dûment enregistré – **Ce critère est Éliminatoire;**
- La qualité de la présentation du dossier (5 %);
- La cohérence entre le projet proposé et la mission de l'organisme (10 %);
- La qualité du concept et de la proposition d'animation de la stratégie Valorisation de la diversité (25 %);
- Implication et partenariat avec les organismes du milieu, à caractères historiques et culturels (20 %);
- La capacité de réalisation (15 %);
- La cohérence de l'échéancier (10 %);
- Le réalisme du budget proposé (15 %).

3.2 DOCUMENTS À REMETTRE

- Une courte présentation de votre organisme et du projet proposé (250 mots maximum);

- Liste des réalisations de votre organisme pour des projets similaires;
- Un plan d'action pour la stratégie déposée (incluant le concept d'animation);
- Le budget prévisionnel et ventilé (avec détail des objets budgétaires);
- Les étapes de réalisation ainsi que l'échéancier du projet;
- Le dernier rapport annuel de l'organisme;
- Les derniers états financiers de l'organisme.

3.3 COMITÉ DE SÉLECTION

Un comité de sélection Ad-hoc sera formé pour l'analyse et le choix des stratégies.

4. ÉCHÉANCIER

Le 8 juin 2017 à 17 h	1 ^{ère} date limite de dépôt des dossiers (1 ^{ère} vague)
La semaine du 11 juin 2017	Évaluation des dossiers par le comité de sélection
Au plus tard le mercredi 14 juin 2017	Décision du comité de sélection
CA du 4 juillet	Approbation 1 ^{ère} vague
11 août 2017	2 ^{ème} date limite de dépôt de dossier
La semaine du 14 août	Évaluation des dossiers par le comité de sélection
Au plus tard le mercredi 16 août 2017	Décision du comité de sélection
CA septembre 2017	Approbation 2 ^{ème} vague
Janvier 2018	Remise des bilans d'activités.

5. RENSEIGNEMENTS

5.1. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES ET DÉPÔT DES DOSSIERS

Responsable du dossier à l'Arrondissement :

Monsieur Maurice Casaubon

Conseiller en développement communautaire

Téléphone : 514 872-3457

Télécopieur : 514 872-4583

Adresse courriel : maurice.casaubon@ville.montreal.qc.ca